

**Verviers, 11 octobre 2023**

## **LES LUTTES SOCIALES DANS LE TEXTILE VERVIETOIS**

### **Intervention de Freddy Joris**

Bonsoir. Je vais évoquer les luttes sociales dans le textile verviétois jadis au travers de six moments forts de résistances ouvrières à Verviers et d'une longue période d'accalmie ensuite.

Je montrerai, sur ma dizaine de diapositives, beaucoup de couverture de livres, non pour que vous les achetiez car la plupart sont épuisés, mais tous sont empruntables en bibliothèque et plusieurs sont en libre-accès sur mon site web tout comme une septantaine d'articles.

J'ai déjà eu l'occasion de faire un exposé de ce type à diverses reprises ces dernières années devant des auditoires toujours restreints mais intéressés, et ce qui était souvent frappant, c'est la méconnaissance de la mémoire des luttes ouvrières et de leurs apports dans la société d'aujourd'hui, en dehors des cercles de militants bien sûr.

Cette méconnaissance des résistances ouvrières de jadis n'est pas due au hasard même si elle n'est pas non plus consciemment organisée. Lors du bicentenaire de la Révolution française, François Mitterrand déclarait, je cite : « Un peuple sans mémoire n'est pas un peuple libre. Les dictatures commencent par effacer de l'Histoire les faits qui les encombrant, pour barrer l'accès au passé et, se croyant maîtresse des voies de l'avenir, musellent toute pensée et toute parole rebelles ». Fin de citation.

Dans cet esprit, je ne crois pas non plus que ce soit tout à fait par hasard si malgré quelques arbres cachant le désert, le patrimoine industriel et social est si peu préservé et l'histoire du mouvement ouvrier si peu enseignée. Comme l'écrivait voici près de 20 ans l'éphémère Ministre française de la Culture Aurélie Filippetti, fille de mineur, « on fait disparaître les usines du paysage comme on cherche à effacer les preuves d'un crime. Ne restent que quelques griffures d'ongles des condamnés à l'oubli dans les murs épais de l'histoire officielle ».

C'est pourquoi, à l'inverse, je tiens toujours à souligner qu'heureusement à Verviers, les responsables syndicaux, depuis près de quarante ans, s'efforcent de faire en sorte que l'histoire des luttes sociales soit étudiée, connue et diffusée dans le milieu des militants mais aussi au-delà, en provoquant d'ailleurs à chaque fois l'étonnement, comme je le disais, chez celles et ceux qui ignorent que Verviers fut depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle à la pointe du combat social dans ce qui est actuellement devenu la Belgique.

Première étape donc. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la région verwiétoise était divisée entre deux pays, le Franchimont et le Limbourg et les toutes premières résistances ouvrière, en 1715, 1729, etc, ont consisté à lutter, déjà, contre des délocalisations du travail de part et d'autre de la frontière, ou contre l'emploi de travailleurs étrangers à des salaires plus bas, comme quoi il n'y a rien de nouveau sous le soleil du patronat. Ces ouvriers n'ont strictement aucun droit car à Verviers et cela plus qu'ailleurs, car comme il n'y a jamais eu de corporations, il n'y a strictement aucune règle pour encadrer le travail, aucune règle en matière de production ou de ventes non plus, c'est déjà le « paradis du capitalisme » que le reste de la Belgique deviendra au XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1759 c'est autour du paiement des salaires que des mouvements ont lieu. Dans la région verwiétoise, plus que l'abaissement du salaire nominal journalier ou le paiement des ouvriers en marchandises, deux abus patronaux qui étaient fréquents, un troisième consistait dans l'usage de monnaies à un cours surfait : les patrons drapiers verwiétois se procuraient de la monnaie étrangère, hollandaise et surtout allemande, à un cours fort bas, et ils imposaient à leurs travailleurs, en l'absence de tout contrôle bien sûr, d'accepter celle-ci à un cours plus élevé. Ce n'est qu'en voulant acquérir des produits au marché que les ouvriers pouvaient se rendre compte qu'ils avaient été spoliés.

Un mouvement éclata pour ce motif le 26 juin 1759 et il allait durer deux mois, et c'est dans ce cadre que le 13 août 1759, clandestinement, seize ouvriers tondeurs du Franchimont et du Limbourg créèrent le premier syndicat verwiétois, dont l'existence resta secrète durant plus de vingt ans. Il ne s'agissait pas d'une mutuelle de secours ou d'une assurance vieillesse, mais bien d'une association de défense des intérêts professionnels. En outre, ce syndicat concernait non seulement des tondeurs francophones du marquisat de Franchimont et du duché de Limbourg, mais aussi les tondeurs germanophones d'Eupen. Ce regroupement dans une même communauté d'intérêts professionnels de travailleurs de langues et de pays différents, au contraire des compagnonnages médiévaux qui étaient strictement locaux, est un phénomène remarquable et singulièrement précoce, et on vit naître alors un des premiers syndicats modernes du pays, dont on a fêté le 250<sup>e</sup> anniversaire il y a sept ans.

La deuxième étape se situe en 1844, quand la révolution industrielle a imposé à la classe ouvrière verwiétoise de s'entasser dans des bouges infâmes pour travailler

jusqu'à douze heures par jour dans des usines malsaines, si bien que, mal nourris, ils sont plus proches de la mort que de la vie comme une enquête le montre cette année-là. A ce moment, les idées présocialistes ont commencé à germer à Verviers sous l'influence de courageux précurseurs menés par Hector Mottet, fondateurs d'un club démocratique, la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme. Les meneurs n'étaient pas encore des ouvriers à ce moment, mais ces derniers participèrent en 1844 aux premières émeutes ouvrières ouvertement antipatronales, anti Biolley et Simonis en tous cas, et quatre ans plus tard, ils assistèrent en masse aux meetings organisés par la Société des Droits et des Devoirs de l'Homme en 1848. Celle-ci se déclare républicaine, elle prend très vite de l'extension et elle trouve une assise réellement populaire au point qu'en mars 1849, la Sûreté de l'Etat estime, je cite, que "Verviers est toujours le point du royaume où les Républicains sont le plus à craindre" alors que l'on est plus d'un an après le début du processus révolutionnaire qui a secoué l'Europe au printemps 1848. Cette seconde étape, première lutte de classes entre la petite bourgeoisie et l'aristocratie patronale, ne débouche quasi sur rien pour les ouvriers, qui restent privés de tout droits. Les grèves sont alors quasi inexistantes car depuis le début du siècle elles sont systématiquement réprimées.

La troisième étape a lieu fin 1867, quand plusieurs ouvriers, dont le Disonais Frédéric Thiry et le Verviétois Pierre Fluche, fondent à Verviers la Société des Francs-Ouvriers, décident la publication d'un mensuel, *Le Mirabeau*, et rejoignent la section belge de l'Internationale au printemps 1868.

A l'été '68, leur intense campagne de propagande suscite l'admiration des dirigeants bruxellois de l'Internationale en Belgique, et toutes les autorités de l'époque confirment que *Le Mirabeau*, qui devient hebdomadaire à partir de mars

1870, connaît une diffusion considérable dans la région verviétoise et qu'il a une influence décisive, avec les meetings, sur l'essor du mouvement ouvrier naissant. En quelques mois, l'Internationale crée une douzaine de sections locales dans la région ainsi qu'une section regroupant des ouvriers de la très importante colonie allemande qui vit à Verviers, et une section de femmes, la première du genre dans le pays, animée par Marie Mineur, et la seule qui vivra plusieurs années.

En 1869, c'est en matière syndicale que Verviers donne le ton lorsque l'interdiction de coalition est supprimée suivant l'exemple français. Les premières "caisses de résistance" en Belgique, c'est le nom de ces premiers syndicats, apparaissent chez nous, d'abord chez les ouvriers de la métallurgie en décembre 1868, ensuite chez les ouvriers du textile puis chez les menuisiers début 1869.

Les Francs-Ouvriers ont donc réussi, en un an et demi environ, à susciter la création d'une douzaine de syndicats professionnels en plus d'une douzaine de sections locales de l'Internationale et, et leur Fédération va s'affirmer pendant longtemps comme une des fractions les plus dynamiques et certainement la plus remuante de toute l'Internationale en Belgique et même en Europe avec la Fédération du Jura suisse, jusqu'à ce que l'Internationale tienne son tout dernier Congrès ici même, à Verviers, en 1877, dans un local dont les murs existent toujours. Fin de la troisième étape. Elle a montré aux ouvriers qu'ils savaient s'organiser, ils ont conquis la première réduction du temps de travail, ils ont entamé le premier dialogue avec une partie du patronat. Puis tout s'est écroulé, dans la foulée de la répression de la Commune de Paris et la déception qui a suivi.

Quatrième étape. Après les grandes émeutes de 1886 qui font enfin plier le pouvoir politique qui commence à réglementer le travail, la renaissance du

mouvement ouvrier verviétois se fait sous le signe de l'action politique au sein du POB et de l'action coopérative et éducative mais plus lentement sur le plan syndical. Les organisations du textile reprennent vie mais elles sont balayées à l'été 1896 après l'échec total d'une très longue grève de résistance contre le tissage à deux métiers, nouvelle forme de mécanisation pour accroître la productivité et déqualifier le travail ; la Fédération des métallos elle aussi va quasi disparaître deux ans plus tard, à l'été '98, après l'échec d'une très longue grève chez Houget pour tenter de s'opposer à une réduction de salaire. Cette période voit sur le plan politique national la conquête du droit de vote, avec ses effets pervers sur lesquels je ne m'étends pas. Un Fluche par exemple, ancien disciple de Kropotkine, était très lucide sur la quasi inutilité de la présence de députés socialistes minoritaires au Parlement, mais ces derniers voyaient cela d'un autre œil bien sûr.

Nous voici donc arrivés à notre quatrième cinquième et aux premières années du XXe siècle qui seront capitales, elles, pour une relance décisive du mouvement syndical à Verviers, alors que celui-ci était complètement désorganisé suite aux échecs que je viens d'évoquer. Le renouveau syndical sera identifié à un homme, le disonais Jean Roggeman. Au départ, et il est important de le souligner, lui aussi est un simple ouvrier, comme Fluche, Thiry ou Marie Mineur quarante ans plus tôt et comme les tondeurs de 1759.

L'idée-force de Roggeman, c'est la neutralité syndicale et son arme, c'est un journal créé en 1900, *Le Tisserand*, qui deviendra *Le Travail* en 1901. Un réveil du syndicalisme s'effectue donc sous l'impulsion de Roggeman avec la création de multiples syndicats d'usines puis de nouvelles fédérations, dont les statuts contiennent le principe fondamental de la neutralité syndicale, autrement dit le

refus d'affilier les organismes syndicaux au P.O.B. même si la plupart des animateurs du mouvement sont aussi militants socialistes. La neutralité, c'est pour rester à l'écart des querelles internes du POB et pour ne pas s'aliéner les ouvriers chrétiens, qui n'ont déjà plus de parti démocrate chrétien pour les regrouper, et l'important courant anarchiste local. Et lorsqu'en mai 1902, les neuf Fédérations de syndicats d'usines fondent ensemble la Confédération syndicale de Verviers, les statuts de celle-ci interdisent même expressément toute discussion politique ou philosophique dans les réunions.

Le redressement syndical prend rapidement de l'ampleur: les effectifs de la Confédération passent de 2.000 membres en 1902 à 7.000 en 1905. Les conflits sociaux deviennent plus fréquents également, et souvent à l'avantage des grévistes. Salaires en hausse, réduction du temps de travail, répartition de l'ouvrage disponible entre équipes, suppression du travail de nuit, telles sont les avancées sociales arrachées (dans un contexte économique alors favorable) par les tisserands, les ouvriers du peigné ou les métallos dans la première phase de cette cinquième étape.

Le mouvement de syndicalisation s'accélère dans tous les corps de métier durant les premiers mois de 1906. En mars, la Confédération syndicale verviétoise englobe plus de 11.000 travailleurs; à l'automne, un maximum est atteint avec 16.300 syndiqués sur un peu plus de 20.000 ouvriers verviétois ! Dans le textile, le taux de syndicalisation est alors de près de 100 %, dans la métallurgie également. Certains syndicats obtenant d'importants avantages à l'occasion des conflits qu'ils déclenchent, le nombre d'arrêts de travail ne cesse d'augmenter. L'agitation sociale atteint alors son point culminant avec vingt-neuf conflits dans le textile, vingt-cinq dans les autres secteurs. Il ne se passe pas un mois en 1906 sans que

trois ou quatre secteurs de l'économie verviétoise ne soient simultanément sinon paralysés en tout cas affectés par un conflit social important.

Les patrons de l'agglomération réagissent, bien entendu. D'une part, au printemps 1906, ils se regroupent au sein d'une Fédération de l'Industrie textile pour mieux résister eux aussi collectivement alors que la Fédération textile ouvrière est encore balbutiante. D'autre part, pour pratiquer le cas échéant cette résistance, les patrons décident d'introduire entre eux la clause du lock-out, par laquelle ils s'engagent à défendre, par la fermeture de toutes les usines d'un secteur, celui de leurs membres qui serait menacé ou victime d'une grève.

En réaction à une nouvelle grève dans une usine textile, la bataille décisive est lancée le 19 septembre par la Fédération patronale du textile qui décrète un lock-out général : toutes les usines textiles de l'agglomération sont fermées, et près de 16.000 hommes et femmes, soit les trois-quarts des ouvriers de l'industrie verviétoise, sont privés de travail – ce qui est du jamais vu dans l'histoire sociale du pays!

Les patrons sont persuadés que les ouvriers ne tiendront que quelques jours. Mais les familles ouvrières et les organisations syndicales ont des réserves beaucoup plus importantes qu'ont ne l'imaginent, elles organisent la résistance et un extraordinaire mouvement de solidarité se produit à l'échelle de tout le pays.

Le 30 octobre, le lock-out est levé après six semaines d'arrêt de travail et quinze jours de négociations, par un accord conclu entre les Fédérations textiles patronale et ouvrière. Par ce compromis, le patronat réaffirme son autorité dans les ateliers et se met à l'abri des grèves à répétition ; en échange, la Fédération



syndicale obtient sa reconnaissance par les industriels, le droit pour ses militants d'exercer leur action, la création d'un organisme permanent de conciliation, la garantie d'un taux uniforme et stabilisé des salaires dans la région, autant d'avancées qui à l'échelle de la Belgique donnent à cette convention une valeur historique réelle, car elle annonce l'avènement du régime des négociations collectives.

Sixième étape, l'entre-deux-guerres. Tous les acquis de 1906 vont être balayés dans la région verviétoise, à une époque où tout le textile connaît des difficultés croissantes dues à la concurrence de centres lainiers proches dans le Nord de la France mais aussi en Flandre, la Flandre où certains patrons verviétois, les Simonis notamment, commencent à délocaliser une partie de leur production dès les années '20.

C'est dans ce contexte qu'en octobre 1933, le patronat verviétois dénonce toutes les conventions qu'il a conclues et tente d'imposer de nouvelles conditions de travail. Les syndicats, désormais tous affiliés au POB à l'exception du Peigné qui a rejoint le PCB, réagissent par la grève, elle-même suivie d'un nouveau lock-out général qui va durer, tenez-vous bien, cinq mois. Cinq mois pendant lesquels un syndicalisme chrétien va enfin prendre place aux côtés des syndicats socialistes jusque là tout-puissants.

Le contexte est favorable au patronat puisque l'argent de la Fédération ouvrière avait été placé à la Banque Belge du Travail qui fait faillite en mars alors que la grève a débuté fin février. Après six mois, les patrons, qui refusaient de négocier avec les syndicats, parviennent à imposer des relations purement individuelles à la place des anciennes relations collectives : pour être réembauché, chaque

travailleur doit signer un document numéroté par lequel il accepte les nouvelles conditions de travail. Ils imposent aussi une réduction de l'emploi de 35 %, la suppression de toute forme de roulement en cas de chômage et l'exclusion définitive de tous les meneurs de la grève. On retourne donc à des rapports sociaux du XIXe siècle, d'avant le régime des relations collectives du travail.

Heureusement, les Verviétois bénéficieront des avancées des grèves générales nationales de 1936 mais ce n'est qu'en '44, à la fin de la seconde guerre mondiale, que le vent tourne à nouveau pour de bon. C'est la septième et dernière séquence.

Pour replacer les choses dans une partie de leur contexte, il faut rappeler qu'au début de l'occupation nazie, en septembre '40, le « patron des patrons » de l'époque se réjouissait des perspectives nouvelles offertes par l'Ordre nouveau au patronat grâce à, je cite, « la disparition des syndicats politiques et des commissions paritaires, situation qui se rapproche de celle qui existait avant la précédente guerre, lorsque l'employeur discutait seul avec les ouvriers les conditions de travail ». Fin de citation.

En '44, les leaders syndicaux se souviendront de l'attitude du « patron des patrons » verviétois en 1934, André Peltzer, qui mettra trois ans à être blanchi de l'accusation de collaboration économique. Un autre patron, Louis Zurstrassen, dirigeant de Hauzeur-Gérard, a l'intelligence de proposer dès la fin de '44 une nouvelle convention collective locale accordant de nouveaux avantages, dont la création des premiers Conseils d'Entreprise. Il obtient en échange la promesse d'une paix sociale, qui impliquera des contacts constants au sommet entre patrons et syndicats, et qui permettra presque quarante années sans conflit

majeur, au point que le textile verviétois subira la perte de quelque 15.000 emplois entre '55 et '80 quasi sans bouger, jusqu'au 14 mois de conflit chez Martin-Frères en 1981. Ces pertes d'emploi, la chute du textile verviétois, sont dûs à plusieurs facteurs dont la concurrence étrangère, hollandaise pour les prix, italienne pour la mode, entraînant des fermetures d'usines dans le textile puis la métallurgie, un autre facteur étant la concurrence des fibres synthétiques que le patronat local rejette obstinément. Une nouvelle délocalisation se met en marche à l'échelle européenne : les emplois ne disparaissent pas, ils partent ailleurs. Et après l'Europe, ce sera en Asie, mais là c'est à Sandrine de s'exprimer.

Pour ma part, je termine en signalant que lors des dernières Portes ouvertes au Solvent, à la mi-septembre, nous avons présenté une installation artistique qui dénonçait les excès du textile actuel. L'auteur, qui n'a hélas pas pu être présent comme il l'avait prévu, a expliqué sa démarche dans une brochure distribuée gratuitement à tous les visiteurs. J'ai amené ici les derniers exemplaires, qui correspondent bien à ce qui va suivre.

Merci pour votre attention.